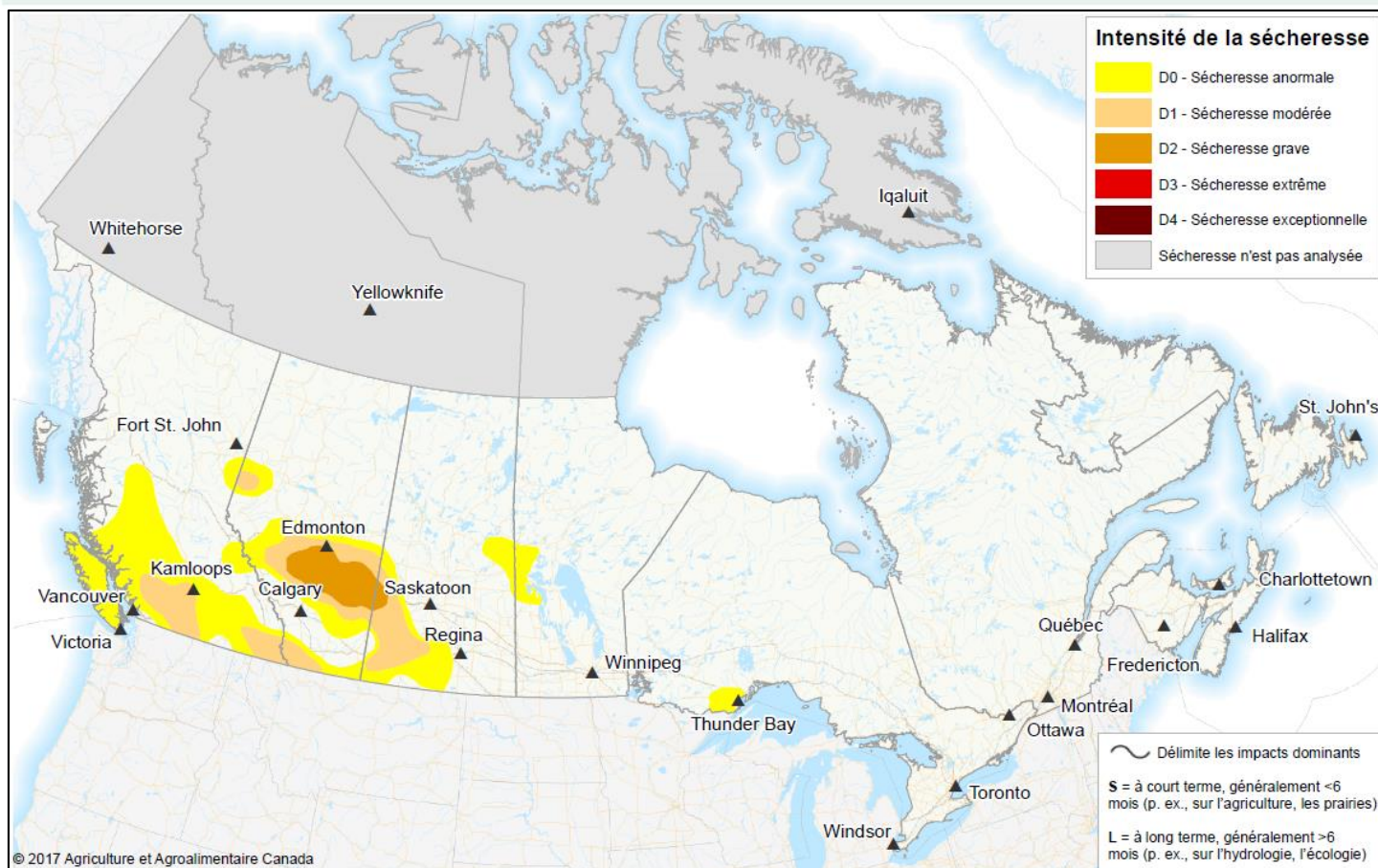


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 mars 2009



En mars, les conditions de sécheresse sont restées relativement inchangées dans l'ouest du pays. Une grande partie du sud de la Colombie Britannique demeure anormalement sèche; l'accumulation de neige dans les montagnes est inférieure à la normale, et on s'attend donc à un ruissellement printanier inférieur à la normale. Le centre de l'Alberta demeure aux prises avec une sécheresse persistante. La zone de sécheresse s'étend dans le sud-ouest de la Saskatchewan, où les précipitations ont été inférieures à la normale en mars également. Comme ce fut le cas en février, le Manitoba a reçu des précipitations supérieures à la normale, mais les conditions de sécheresse se maintiennent dans le centre ouest.

Région du Pacifique (BC)

Les accumulations de neige demeurent bien inférieures à la normale dans l'ensemble du sud de la Colombie Britannique. L'île de Vancouver conserve la cote D0 (sécheresse anormale), étant donné que les congères ont une hauteur se situant entre 60 % et 80 % de leur hauteur normale – elles mesurent jusqu'à 500 mm (20 pouces) de moins que la normale. Cette région a reçu de 50 % à 60 % du taux normal de précipitation en mars, et entre 40 % et 60 % du taux normal durant les six derniers mois. Le littoral sud et l'intérieur de la Colombie Britannique affichent aussi des conditions bien inférieures à la normale; on constate des accumulations de neige minimales dans l'ensemble de la région, et on prévoit un ruissellement inférieur à la normale. Les conditions dans le secteur de Vancouver et des basses terres ainsi que dans les régions au nord équivalent à moins de 85 % des conditions normales pour les six derniers mois, et les congères mesurent environ 400 mm (16 pouces) de moins que leur hauteur normale. La cote D1 (sécheresse modérée) a été prolongée. Les conditions dans les régions du centre intérieur, à l'ouest de Williams Lake et de Prince George, ont été inférieures aux conditions normales dans une proportion allant de 40 % à 60 % durant les six derniers mois; par conséquent, la majeure partie du sud et du centre ouest de la Colombie Britannique conserve la cote D0 (sécheresse anormale). La situation est similaire dans les régions de l'intérieur méridional, où l'accumulation de neige est extrêmement basse tandis qu'arrive le printemps. L'accumulation de neige est minimale dans les régions à l'ouest de la vallée de l'Okanagan; on constate l'absence totale ou quasi totale de neige au sol dans certains secteurs. La région allant de Kamloops à Abbotsford a reçu un niveau de précipitation proche de la normale en mars, mais en raison de la faible accumulation de neige, elle conserve la cote D1 (sécheresse modérée). Les conditions dans le sud-est de la province sont également inférieures à la normale; les congères près de Nelson mesurent jusqu'à 400 mm (16 pouces) de moins que leur hauteur normale, et cette région conserve donc aussi la cote D1 (sécheresse modérée). La région de la rivière de la Paix a reçu des précipitations supérieures à la normale en mars, et l'accumulation de neige a correspondu à la moyenne durant tout l'hiver, tandis que Fort St. John et la région avoisinante continuent d'émerger des conditions de sécheresse de l'an dernier; donc, les conditions correspondant à la cote D1 (sécheresse modérée) se sont atténuées, mais la région conserve la cote D0 (sécheresse anormale).

Région des Prairies (AB, SK, MB)

La région de la rivière de la Paix en Alberta a reçu des précipitations correspondant à la normale en mars, mais elle se remet toujours de la sécheresse de l'an dernier et conserve les cotes D0 (sécheresse anormale) et D1 (sécheresse modérée). On a constaté une légère amélioration des conditions de sécheresse dans le centre de l'Alberta, et la cote D2 (sécheresse grave) est attribuée à la région allant du nord-ouest de Red Deer jusqu'aux environs de Kindersley, vers l'est, tout juste passée la frontière de la Saskatchewan. Une grande partie de cette vaste région a reçu moins de 50 mm (2 pouces) de précipitation depuis septembre dernier, soit un taux de précipitation correspondant à moins de 40 % du taux normal. En raison de la couche de neige insuffisante et de l'absence totale ou quasi totale de ruissellement anticipée, on s'inquiète

grandement du fait qu'au milieu de l'été, les producteurs devront chercher de l'eau et du fourrage durant tout le reste de l'année! Les régions au nord et à l'est d'Edmonton ont reçu des précipitations normales en mars, et le nombre de régions recevant les cotes D1 (sécheresse modérée) et D0 (sécheresse anormale) a été réduit. Les montagnes Rocheuses à l'ouest de Jasper conservent la cote D0 (sécheresse anormale), car l'accumulation de neige a été inférieure à la normale dans cette région durant l'hiver. Les tempêtes survenues à la fin de l'hiver ont apporté une humidité grandement souhaitée, mais les conditions de sécheresse persistent dans les régions entourant Coronation et Hanna et le long de la frontière de la Saskatchewan. Une grande partie de ces régions n'a reçu que 30 mm (1¼ pouce) de précipitations depuis le 1er novembre de l'an dernier, soit moins de la moitié des précipitations normales. Par conséquent, ces régions conservent les cotes D1 (sécheresse modérée) et D2 (sécheresse grave). Sans une humidité accrue, les conditions de plantation seront assez médiocres. La région de Pincher Creek, dans le sud-ouest de la province, conserve la cote D1 (sécheresse modérée), car elle n'a reçu que de 40 % à 60 % du taux de précipitation normal durant l'hiver.

En Saskatchewan, les régions entourant Swift Current et Consul, dans le sud-ouest de la province, ont reçu moins de 10 mm (moins d'un demi-pouce) de précipitations en mars, et moins de 60 % du taux de précipitation normal durant toute la saison hivernale. Dans cette région, la couverture de neige est également peu importante et on s'attend à un ruissellement minimal. Par conséquent, la région à laquelle s'applique la cote D1 (sécheresse modérée) a été élargie au sud-ouest et comprend maintenant les régions entourant le lac Diefenbaker, où les niveaux des lacs sont actuellement inférieurs à la normale. Dans le centre sud de la province, les accumulations de neige supérieures à la normale et la fonte subséquente de la neige au printemps permettent jusqu'ici d'assurer l'approvisionnement des fermes en eau de surface, ce qui améliore l'humidité du sol et atténue dans une certaine mesure les conditions de sécheresse persistantes. La cote D0 (sécheresse anormale) ne s'applique donc plus à cette région. En revanche, la région de la baie d'Hudson, dans le nord-est, a reçu des précipitations proches de la normale en mars, mais elle n'a reçu que de 60 % à 85 % du taux de précipitation normal lors des 6 à 12 derniers mois. Par conséquent, elle conserve la cote D0 (sécheresse anormale).

Au Manitoba, la région de la rivière Swan conserve la cote D0 (sécheresse anormale). Cette région a reçu des précipitations inférieures à la normale, et moins de 85 % du taux de précipitation normal lors des 6 à 12 derniers mois. On prévoit à l'heure actuelle que les volumes de ruissellement dans la région de The Pas, dans le nord du Manitoba, seront inférieurs à la normale. Cependant, une grande partie du Manitoba a reçu des précipitations supérieures à la normale en mars, et des inondations importantes pourraient se produire dans de nombreuses régions du sud.

Région du Centre (ON, QC)

Les conditions de sécheresse persistent dans le nord-ouest de l'Ontario, où Thunder Bay a reçu environ 70 % du taux de précipitation normal en mars. La situation est demeurée la même lors des trois derniers mois, et la région conserve la cote D0 (sécheresse anormale).